



Ô groupe des Émigrés et des Anṣâr ! Certains de vos frères n'ont ni biens, ni clan. Que chacun d'entre vous joigne à lui deux ou trois hommes d'entre eux et chacun d'entre nous ne montera sur sa monture que lorsque son tour viendra, comme pour les autres.

Jâbir (qu'Allah l'agrée) relate : « Alors que le Prophète (sur lui la paix et le salut) souhaitait partir en guerre, il dit : " Ô groupe des Émigrés et des Anṣâr ! Certains de vos frères n'ont ni biens, ni clan. Que chacun d'entre vous joigne à lui deux ou trois hommes d'entre eux et chacun d'entre nous ne montera sur sa monture que lorsque son tour viendra, comme pour les autres. " »

[Authentique] [Rapporté par Abû Dâwud]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a ordonné aux gens de partager les montures de telle sorte que, pour chaque chameau, il y ait deux ou trois cavaliers en alternance. Et ceci afin d'assurer l'égalité entre les gens [quant à la fatigue].

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6005>

